



Voie professionnelle : des parcours sinueux, mais une majorité d'élèves diplômés

Les effectifs de la voie professionnelle sont en baisse depuis au moins 2007 dans l'académie de Strasbourg, même s'ils se maintiennent mieux que dans d'autres académies. Les élèves qui s'orientent dans cette voie ont souvent éprouvé des difficultés dans leur scolarité antérieure et sont majoritairement issus de milieux plutôt défavorisés. Malgré cela, orientés vers les services pour les filles et vers la production pour les garçons, la majorité d'entre eux réussiront à obtenir un diplôme professionnel. Obtenir un CAP en deux ans n'est qu'une étape pour la moitié des lauréats qui continuent leur scolarité. En baccalauréat professionnel, la moitié des entrants réussissent en trois ans.

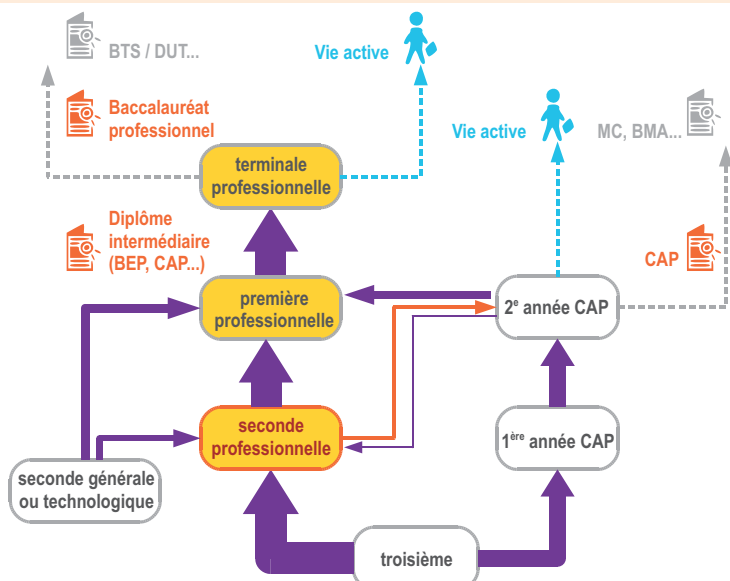
Lionel Cacheux, Nicolas Deboudt, Dominique Kelhetter, Insee
Raphaël Sigwald, Rectorat

À la rentrée 2014, 26 200 jeunes suivent un enseignement professionnel (scolaire et apprenti) dans l'académie de Strasbourg, soit 40 % des effectifs du second cycle. Ils préparent principalement le diplôme du CAP en deux ans ou celui du baccalauréat professionnel en trois ans (figure 1). Les autres formations (BP, les mentions complémentaires...) concernent moins de 2 000 élèves et apprentis (figure 2). Deux tiers des jeunes sont formés dans les lycées professionnels et un tiers dans les centres de formation des apprentis. Depuis la réforme de 2009, le BEP est un diplôme intermédiaire passé en première professionnelle. Sa réussite ne conditionne pas l'accès à la terminale. Avant cette réforme, le baccalauréat professionnel se préparait en deux ans après l'obtention du BEP, qui nécessitait lui-même deux années préalables après la classe de troisième.

Aujourd'hui, l'offre de formation professionnelle est regroupée en onze domaines, cinq dans les services et six dans la production (figure 3). Six domaines de formation concentrent à eux seuls

96 % des effectifs, trois dans les services (« échanges et gestion », « services aux personnes » et « spécialités plurivalentes des services ») et trois dans la production (« mécanique, électricité, électronique », « transformations » et « génie civil,

1 La filière professionnelle depuis la réforme de 2009



Champ : principaux flux d'élèves et d'apprentis dans l'académie de Strasbourg en 2014.
Source : MENESR, Scolarité, Scolège, Sifa.

construction et bois »). Ces six domaines offrent des possibilités de formation réparties sur l'ensemble du territoire alsacien.

Les cinq autres domaines, ne couvrent pas l'ensemble du territoire. Les débouchés professionnels limités ne permettent en effet pas l'ouverture d'un nombre important de classes pour ces domaines de formation. Les distances entre le lieu de formation et le lieu de résidence des jeunes sont donc plus importantes. Ainsi, les formations de secrétariat et de graphisme du domaine « communication et information », qui concernent 1 % des effectifs, sont dispensées dans le district scolaire de Strasbourg uniquement (*définitions*). Les formations à l'environnement, à l'hygiène et la sécurité du domaine des « services à la collectivité », 1 % des effectifs également, sont présentes dans les districts d'Haguenau, de Strasbourg, de Molsheim et de Mulhouse. Les formations du domaine « agriculture, forêt et espaces verts » sont très peu représentées (0,3 %). La majorité des formations

2 Sept fois plus d'élèves que d'apprentis pour le baccalauréat professionnel

Effectifs dans l'académie de Strasbourg par diplôme selon le statut en 2014

Diplôme	Scolaires	Apprentis	Total
CAP	3 050	4 950	8 000
Baccalauréat professionnel	14 150	2 100	16 250
Autres	150	1 800	1 950
Ensemble	17 350	8 850	26 200

Source : MENESR, Scolarité, Scolège, Sifa.

agricoles dépendent en effet du ministère de l'agriculture et ne rentrent pas dans le champ de cette étude.

Moins d'orientation vers la filière professionnelle

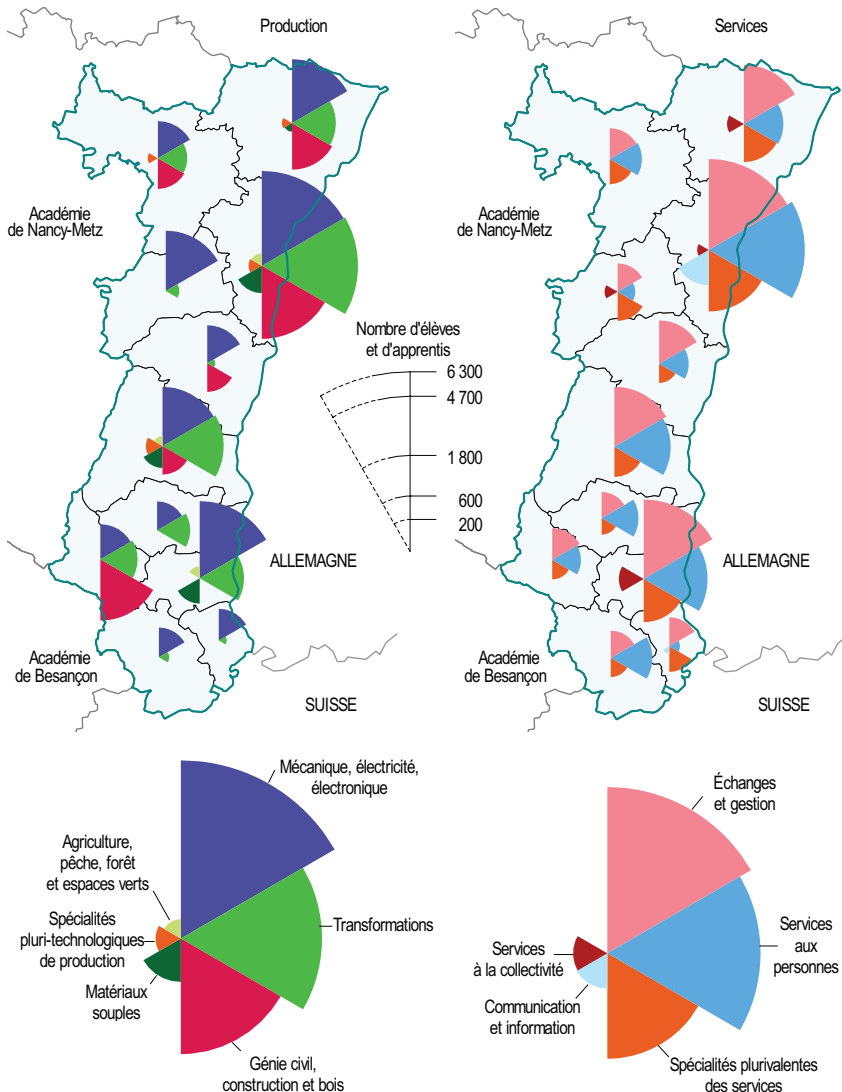
En 2014, 28,3 % des élèves de troisième générale intègrent l'enseignement professionnel à la rentrée suivante dans l'académie de Strasbourg, dont 5,5 % en apprentissage, pendant que 64,8 % intègrent une seconde générale et technologique. En

sept ans, l'orientation vers la voie professionnelle a diminué de 6,6 points, dont 3,1 pour l'apprentissage.

Depuis 2007, les effectifs de l'ensemble de la filière professionnelle reculent de 12,4 % (- 3 720 jeunes). Ce résultat est le cumul de la baisse de l'orientation des élèves vers cette filière et de la diminution de la population totale des 15-19 ans (- 7,1 %). Avec 2 250 jeunes de moins, l'apprentissage enregistre près des deux tiers de cette baisse du fait notamment de la conjoncture économique et d'orientations de politiques publiques. Ces tendances sont similaires à celles constatées en France métropolitaine, d'une ampleur un peu moindre pour l'apprentissage (- 20,5 % pour - 22,8 % en métropole). Dans les autres académies du Grand Est, Nancy-Metz et Reims, les effectifs de l'enseignement professionnel se replient plus fortement, respectivement de - 20,5 % et de - 17,7 %. Dans le même temps, l'académie de Strasbourg, avec 530 lycéens de plus, est la seule de la région à voir augmenter, comme en métropole, le nombre d'élèves dans la filière générale et technologique (*figure 4*). La politique académique encourage en effet l'accès des élèves à ce parcours en vue de poursuivre des études supérieures. Cet objectif s'inscrit dans le cadre de l'objectif national rappelé dans la loi du 22 juillet 2013 visant à conduire 50 % d'une génération de jeunes à un diplôme de l'enseignement supérieur.

La réforme de la voie professionnelle de 2009 a fait coexister les filières de formation (BEP et bac pro en deux ans et bac pro en trois ans) pendant quelques années. Les effectifs des anciennes formations ont diminué progressivement pour disparaître totalement à la rentrée de 2012. Avec la fermeture des formations au BEP, les élèves s'orientent plus nettement vers le baccalauréat professionnel que vers le CAP. La part des jeunes de la voie professionnelle en CAP a ainsi légèrement progressé en quatre ans (+ 3,2 points) et fortement en baccalauréat professionnel (+ 34,8 points). À partir de 2012, la répartition des jeunes entre les différentes voies de formation se stabilise (*figure 5*). La grande majorité choisit le baccalauréat : 62 % en 2014 (81 % hors apprentissage). La part des orientations vers le CAP reste supérieure à celle observée au niveau national.

3 Le domaine de la « mécanique, électricité, électronique » regroupe le plus de jeunes, répartis dans l'ensemble des districts scolaires de l'académie de Strasbourg



Lecture : le domaine des « transformations » regroupe 1 800 élèves et apprentis dans le district de Strasbourg en 2014.
Source : MENESR, Scolarité, Scolège, Sifa.

Près de neuf filles sur dix en formation dans les services

En 2014, la féminisation dans le second cycle professionnel est de 40,9 %, soit un repli de 0,6 point en sept ans.

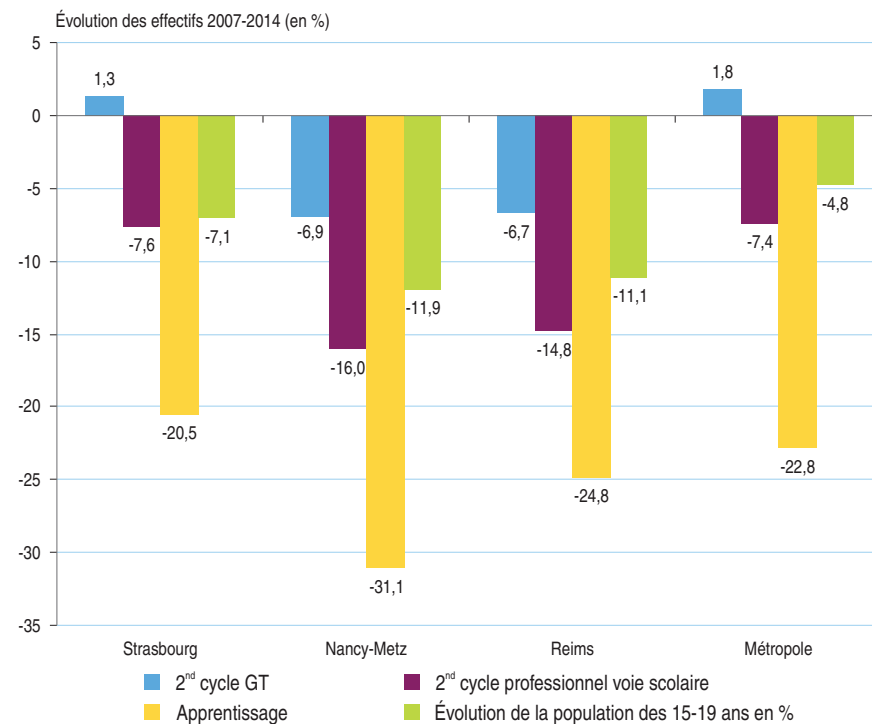
La présence des filles varie fortement selon la spécialité de formation. Celle des services constitue leur sphère de prédilection, avec plus de huit filles sur dix malgré un léger repli entre 2007 et 2014 (- 3,5 points). Les domaines des « services à la personne » et d'« échanges et gestion » concentrent les effectifs. Dans les spécialités des services, le taux de féminisation est plus élevé en apprentissage que dans la voie scolaire (76,4 % pour 69,7 %).

Dans la spécialité de la production, la proportion de filles reste faible (12,1 %) mais progresse de 2,5 points. Les effectifs de la sphère productive se concentrent dans cinq domaines, essentiellement masculins. Le nombre de garçons dans le domaine de la « mécanique, électricité, électronique » baisse fortement sur la période (- 1 320, soit - 15,3 %) et augmente dans celui de la « transformation » (+ 460, soit + 61,2 %), sans que ces évolutions soient compensées à la baisse ou à la hausse par les filles.

Des élèves souvent en difficulté avant d'entrer en filière professionnelle

Les élèves qui s'orientent en filière professionnelle ont souvent déjà rencontré des difficultés pendant leur scolarité. Trois entrants sur quatre en CAP et un sur deux en seconde professionnelle ont redoublé au moins une fois. Près d'un jeune sur deux en

4 Les effectifs de l'académie de Strasbourg suivent la tendance nationale



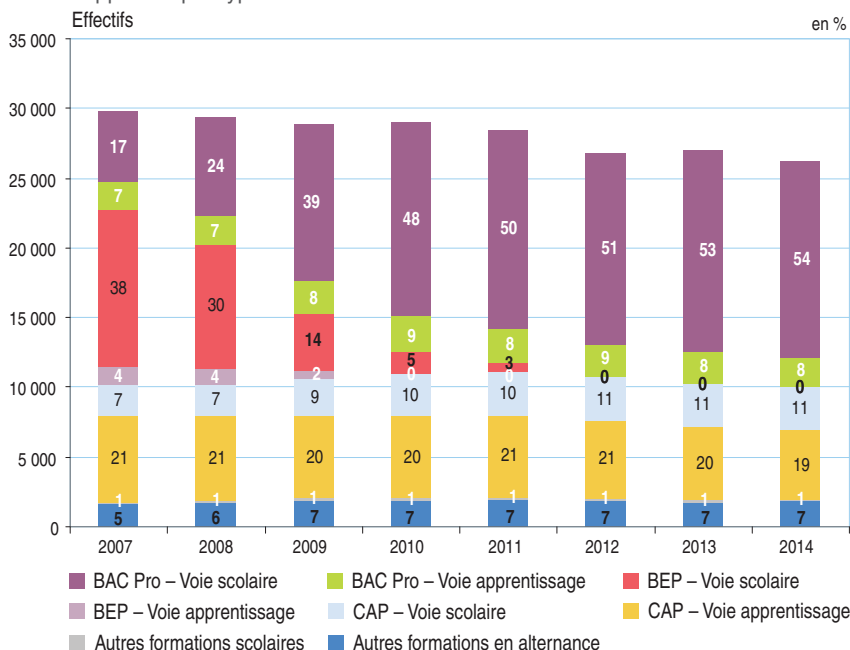
Lecture : les effectifs du second cycle général et technologique ont augmenté de 1,3 % dans l'académie de Strasbourg entre 2007 et 2014. Sources : MENESR, Scolarité, Scolège, Sifa ; Insee, estimations localisées de population.

CAP (44 %) et un jeune sur quatre en baccalauréat professionnel (25 %) en 2014 n'ont pas obtenu le brevet des collèges. Seuls 0,6 % des élèves en filière générale ou technologique sont dans ce cas. La réussite à cet examen ne conditionne pas l'orientation qui est décidée auparavant. Elle constitue cependant un indicateur du niveau des élèves en sortie de troisième puisque nécessitant entre autres la validation du socle commun des compétences et des connaissances.

L'origine sociale est un facteur déterminant du parcours scolaire. Les sortants de troisième générale dont les parents sont de catégorie socioprofessionnelle défavorisée (*définitions*) intègrent à plus de 39 % une filière professionnelle et à 49 % la voie générale et technologique. Dans le même temps, une grande majorité des élèves issus des catégories les plus favorisées poursuivent en seconde générale et technologique (87 %) et moins de 10 % en voie professionnelle. Dans l'apprentissage, les jeunes issus des catégories défavorisées restent les plus nombreux, mais la présence d'apprentis issus des catégories moyennes est plus importante que dans la voie scolaire. La part des enfants d'artisan ou de commerçant est plus élevée dans l'apprentissage que dans la voie scolaire.

5 Avec la réforme, plus d'un jeune sur deux de la filière professionnelle prépare le bac

Élèves et apprentis par type de formation et statut

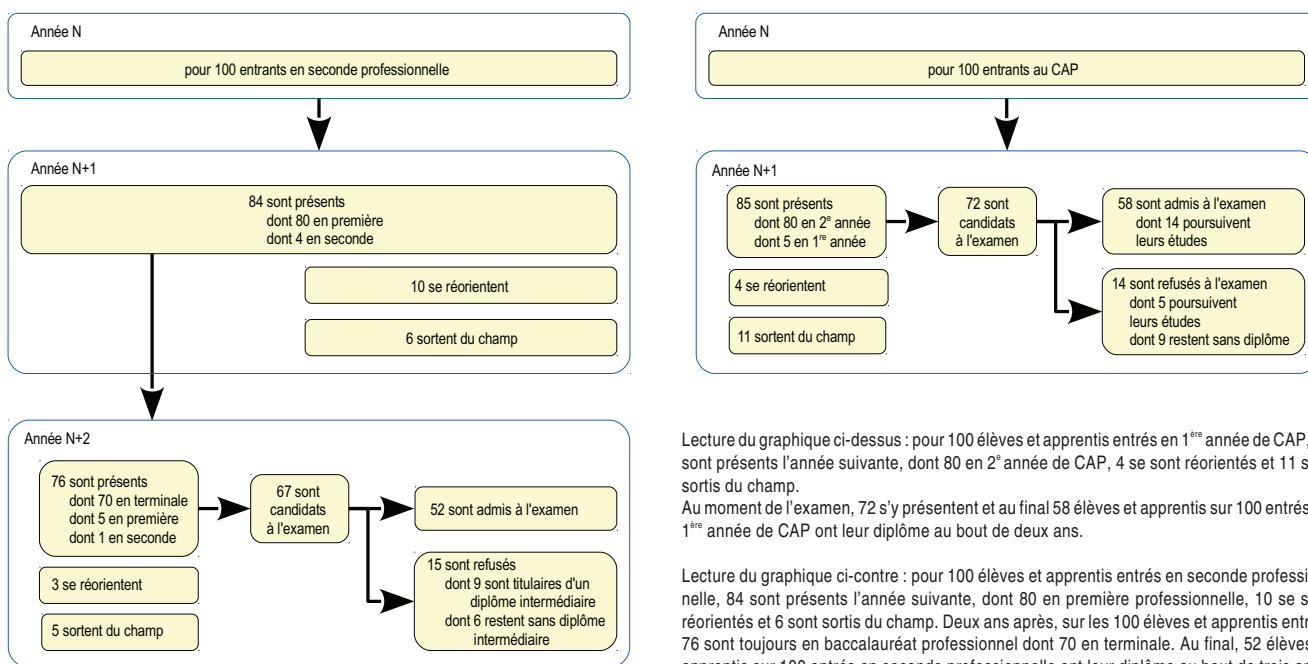


Lecture : en 2007, 29 850 élèves et apprentis sont dans la voie professionnelle, pour 26 200 en 2014. Parmi eux, 24 % se préparent au baccalauréat professionnel en 2007, pour 62 % en 2014. Source : MENESR, Scolarité, Scolège, Sifa.

Un élève sur deux socialement défavorisé

La part de lycéens de familles socialement défavorisées est quasiment deux fois plus élevée en second cycle professionnel qu'en second cycle général et technologique. Leur présence varie aussi en fonction du diplôme visé : 60 % des lycéens qui préparent un CAP et 50 % de ceux qui préparent un baccalauréat en sont issus. En revanche, les jeunes dont les parents appartiennent aux catégories les plus favorisées ne représentent que 7 % des effectifs en filière professionnelle pour 32 % en filière générale et technologique.

L'académie de Strasbourg se démarque de ses voisins du Grand Est en raison d'une part plus importante d'élèves issus des



Lecture du graphique ci-dessus : pour 100 élèves et apprentis entrés en 1^{ère} année de CAP, 85 sont présents l'année suivante, dont 80 en 2^e année de CAP, 4 se sont réorientés et 11 sont sortis du champ. Au moment de l'examen, 72 s'y présentent et au final 58 élèves et apprentis sur 100 entrés en 1^{ère} année de CAP ont leur diplôme au bout de deux ans.

Lecture du graphique ci-contre : pour 100 élèves et apprentis entrés en seconde professionnelle, 84 sont présents l'année suivante, dont 80 en première professionnelle, 10 se sont réorientés et 6 sont sortis du champ. Deux ans après, sur les 100 élèves et apprentis entrés, 76 sont toujours en baccalauréat professionnel dont 70 en terminale. Au final, 52 élèves et apprentis sur 100 entrés en seconde professionnelle ont leur diplôme au bout de trois ans.

Source : MENESR, Scolarité, Scolège, Sifa, Ocean.

milieux plus favorisés (18,4 % des élèves du second cycle professionnel, 15,5 % à Nancy-Metz et 15,2 % à Reims). C'est aussi vrai dans le second cycle général et technologique où près d'un élève sur deux est issu de ces familles, un niveau supérieur à celui des académies voisines (Nancy-Metz : 41,5 % ; Reims : 38,6%). Mais cette différence ne fait que traduire celle de la composition sociologique de la population des trois académies.

Entre 2007 et 2014, la répartition des élèves de la voie professionnelle selon leur origine sociale a peu évolué. Néanmoins, la part des élèves issus de la catégorie moyenne est en légère hausse (+ 3,6 points). Ce constat suit la tendance observée au niveau national et dans les deux autres académies de la région. Dans la voie scolaire, la part des enfants d'ouvriers qualifiés diminue (33,7 % en 2007 contre 29,0 % en 2014). La proportion d'élèves dont les parents sont sans activité professionnelle augmente par contre de 4,8 points en sept ans. Ces deux catégories sont surreprésentées dans la voie professionnelle. Suivant le diplôme préparé, la répartition des catégories socioprofessionnelles du responsable de l'élève varie également. Ainsi, les élèves en baccalauréat professionnel sont plus souvent enfants d'ouvriers qualifiés que ceux en CAP (29,5 % contre 26,8 %), dont les parents sont plus souvent sans activité professionnelle (22,2 % contre 12,4 %). Parmi les élèves en apprentissage, le milieu défavorisé compte pour 35 % des effectifs en 2014, contre 42 % sept ans plus tôt. Ce niveau social est moins représenté que dans la voie scolaire. La présence d'élèves en apprentissage dont les parents appartiennent

à la classe moyenne progresse de deux points pour atteindre le même niveau que dans la voie scolaire.

La profession d'ouvrier qualifié reste la plus caractéristique chez les parents des élèves en alternance (23,2 %). La part des artisans est plus importante qu'en voie scolaire (6,3 % pour 3,5 % en 2014).

Obtenir un CAP en deux ans, une étape pour près de la moitié des lauréats

De 2008 à 2010, 3 100 élèves de troisième en moyenne ont poursuivi chaque année leur scolarité en 1^{ère} année de CAP dont 53,2 % en apprentissage. Après un an, 80 % d'entre eux passent en 2^e année de CAP et 11,3 % sortent provisoirement ou définitivement du système scolaire. Ce taux de sortie après un an est le double pour la voie scolaire (15,3 % contre 7,8 %). Le contrat d'apprentissage, signé pour deux ans, apporte une certaine stabilité au dispositif. À de rares exceptions près, les élèves qui passent en 2^e année de CAP continuent dans le même domaine de formation. Les redoublants (5,5 % des entrants) changent par contre majoritairement de domaine de formation (54 %). Ceux qui intègrent un CAP par la voie de l'apprentissage poursuivent presque exclusivement dans cette voie en 2^e année. Ils sont rejoints par des élèves qui avaient commencé leur formation par voie scolaire et ont signé un contrat d'apprentissage par la suite (9,4 % des entrants de la voie scolaire).

La réussite au CAP après deux ans de scolarité est de 80 % des présents à l'examen. Cette réussite varie entre 72 % pour le

domaine « génie civil, construction, bois » et 85 % pour le domaine « service aux personnes ». Mais 9,2 % des élèves qui sont passés en 2^e année ne se présentent pas à l'examen du CAP en fin d'année.

Finalement, seuls 58 % de l'ensemble des entrants obtiennent le diplôme du CAP en deux ans (figure 6). Cinq ans après leur première année de formation, 65 % des élèves des trois promotions sont titulaires du diplôme (figure 7). Parmi ceux qui ne l'ont pas obtenu, une très faible part (1,9 %) se sont réorientés et ont décroché un autre diplôme notamment un BEP, un BP ou un baccalauréat professionnel.

Pour les lauréats du CAP, l'obtention du diplôme n'est qu'une étape pour 47 % d'entre eux, qui continuent leur scolarité. Parmi ceux qui poursuivent, près de la moitié sont en baccalauréat professionnel, 16 % en brevet professionnel et 18,5 % choisissent de passer un deuxième CAP. La quasi-totalité des apprentis qui avaient obtenu leur CAP en alternance ainsi qu'un quart de ceux qui l'avaient obtenu par voie scolaire décrochent un contrat d'apprentissage pour le deuxième diplôme (soit 69 % de l'ensemble). Ce deuxième diplôme se prépare très souvent dans le même domaine de formation que celui du CAP (92 % pour le domaine « mécanique, électricité, électronique », 88 % pour « échanges et gestion », 83 % en « génie civil, construction, bois »). Ces élèves, qui sont déjà titulaires d'un diplôme professionnel vont en majorité jusqu'au bout de leur projet : 80 % des élèves de baccalauréat professionnel et 72 % de ceux qui préparent un deuxième CAP se sont présentés à l'examen.

Obtenir un deuxième CAP est plus aisé : 66 % de réussite pour seulement 60 % pour le baccalauréat professionnel. La poursuite d'études et la réussite sont plus difficiles en brevet professionnel : seuls un peu plus de la moitié se présentent à l'examen et 41 % le réussissent.

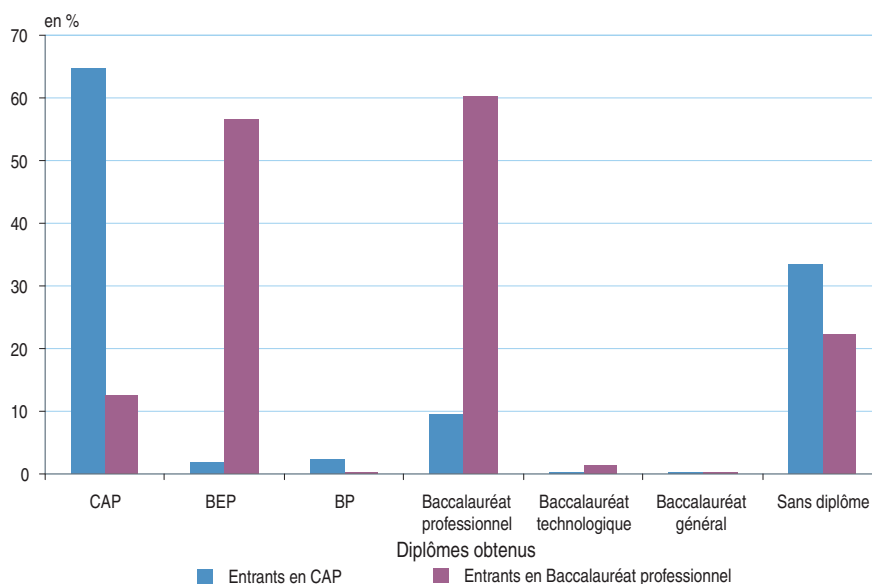
Malgré tout, plus de 3 000 jeunes (33,4 %) qui sont entrés en CAP entre 2008 et 2010 n'ont obtenu aucun diplôme de niveau V (*définitions*) cinq ans après le début de leur formation professionnelle. Parmi ces jeunes, seuls 4,3 % sont encore scolarisés, les autres ayant quitté le système scolaire sans qualification.

La moitié des entrants n'obtiennent pas leur baccalauréat professionnel en trois ans

Pour les rentrées 2008 à 2010, 3 300 élèves de troisième poursuivent chaque année leur scolarité en seconde professionnelle pour obtenir un baccalauréat professionnel en trois ans. La plupart suivent leur formation au lycée (97 %). L'apprentissage offre très peu de contrats d'une durée de trois ans directement après la troisième (une centaine par an). Après deux ans, 70 % des élèves sont passés en terminale professionnelle et sont souvent restés dans le même domaine de formation. En particulier, la quasi-totalité des élèves de terminale du domaine « mécanique, électricité, électronique » et du domaine « échanges et gestion » ont continué dans le domaine choisi en seconde. Par contre, les élèves qui ont redoublé une année du cursus (6,8 % des élèves de seconde) et ceux qui ont changé d'orientation en cours de formation, dont trois sur quatre pour un CAP, changent souvent de domaine (respectivement 59 % et 45 %). Parmi les élèves qui sont réorientés, les apprentis sont plus nombreux (15 %) qu'en cursus initial. Dans certains cas, trouver un contrat d'apprentissage peut être un motif de réorientation. Une certification intermédiaire est intégrée au parcours en première professionnelle (obligatoire pour les scolaires, facultatif pour les apprentis). Près de neuf élèves sur dix passent

7 Plus de 60 % des élèves et des apprentis obtiennent au moins le diplôme correspondant à leur formation

Diplômes obtenus en cinq ans par les entrants dans la voie professionnelle de 2008 à 2010



Lecture : 64,7 % des entrants en CAP de 2008 à 2010 ont obtenu au moins un CAP au bout de cinq ans. 12,6 % des entrants en baccalauréat professionnel de 2008 à 2010 ont obtenu au moins un CAP au bout de cinq ans.

Source : MENESR, Scolarité, Scolège, Sifa, Ocean.

ainsi un examen avant leur baccalauréat professionnel : un BEP pour 79 % d'entre eux ou un CAP pour 8 %. Les taux de réussite sont de plus de 80 % et la quasi-totalité des lauréats poursuivent leur scolarité. Par contre, ceux qui échouent sont un peu moins nombreux à poursuivre : huit sur dix continuent, dont deux tiers en terminale professionnelle comme prévu, 10 % redoublent la première et 5 % se réorientent en CAP.

Après trois ans de scolarité, 67 % des élèves entrés en seconde professionnelle trois ans plus tôt se présentent à l'examen du baccalauréat professionnel et plus de trois candidats sur quatre le réussissent. Le taux de réussite est plus faible dans les domaines de la production (74 %), passant de 67 % pour le domaine « génie civil, construction, bois » à 86 % pour celui des « matériaux souples ». Dans les formations des domaines des services, la réussite est globalement meilleure (81 %), passant de 76 % pour le domaine « services aux personnes » à 82 % pour celui

d'« échanges et gestion ». Ce résultat peut être lié à la forte présence de filles dans les services, puisque les filles réussissent globalement mieux à l'école que les garçons. Après cinq ans de scolarité, 60 % des sortants de troisième qui sont entrés en seconde professionnelle entre 2008 et 2010 ont obtenu le diplôme du baccalauréat professionnel dont 52 % en trois ans. Seuls 18 % de ceux qui ne l'ont pas obtenu ont un autre diplôme, principalement un BEP (10 %) ou un CAP (6 %). Ceux qui restent sans diplôme de niveau V cinq ans après leur entrée en seconde professionnelle sont en grande majorité sortis du système scolaire à cette date (94 %). ■

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et le rectorat de l'Académie de Strasbourg.

La voie professionnelle

La voie professionnelle est en constante évolution, passant d'une époque avec un examen d'entrée à une voie réputée d'affectation par l'échec. Mais elle est aussi régulièrement reconsidérée. Ainsi, la création du baccalauréat professionnel en est un exemple important.

En effet, il y a trente ans cette année, ce nouveau diplôme préparé en deux ans après deux années de BEP ou de CAP a permis aux meilleurs élèves d'ambitionner une insertion sociale avec davantage de considération. Mais il restait une fin en soi puisque, diplôme professionnalisant, aucune poursuite n'était envisageable.

Depuis 2009, une réelle équité des trois voies de formation est reconnue. En faisant passer le baccalauréat professionnel en un cycle de trois ans post collège, et en ouvrant la possibilité d'ambition de poursuite en STS sans critères d'affectation particulier, sinon de rester dans la même famille de spécialité, il est maintenant reconnu que la voie professionnelle peut devenir une voie d'excellence et de choix de parcours vers la réussite.

Définitions

Un district est un zonage géographique regroupant les collèges et les lycées dans lesquels les élèves sont réglementairement affectés en fonction de leur lieu de résidence.

L'origine sociale est déterminée à partir des professions et catégories socioprofessionnelles :

- très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles
- favorisée : professions intermédiaires, retraités cadres et professions intermédiaires
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés
- défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs et autres inactifs.

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle professionnel court (de type CAP ou mention complémentaire).

Sources

- Système d'information scolarité (établissements publics et privés sous contrat) et Scolège (établissements hors contrat) pour les effectifs d'élèves du second degré et les formations post-baccalauréat en lycée (CPGE et STS).
- Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa).
- Application Ocean (Organisation des concours et examens académiques et nationaux) utilisée pour la gestion des examens relevant de la tutelle du MENESR.

Champ : élèves sous statut scolaire suivant une formation du premier ou du second degré dans un établissement public ou privé du MENESR et apprentis des centres de formation d'apprentissage (CFA) sous tutelle pédagogique du MENESR.

Pour en savoir plus

- Cacheux L., Ébro A., Grcic S., Kelhetter D., (Insee), Sigwald R., (Rectorat), « Voie professionnelle : des poursuites d'études plus fréquentes, mais une insertion sur le marché du travail plus difficile », *Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine* n° 17, juillet 2016.
- Frydel Y., Lèbre P.-S., (Insee), Sigwald R., (Rectorat), « Collège et lycée : 3 000 jeunes décrochent chaque année en Alsace », *Insee Analyses Alsace* n° 16, juillet 2015.
- Friedrich Ch., (Rectorat), « Les effectifs d'élèves de second degré - Rentrée scolaire 2015 », *Les brèves de la DEPP* n° 17, novembre 2015.
- Fuhrmann M., (Rectorat), « Les effectifs d'apprentis dans l'académie de Strasbourg - Année scolaire 2014-2015 », *Les notes de la DEPP* n° 8, décembre 2015.



Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédacteur en chef :

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2016



Insee
Mesurer pour comprendre